

Elections législatives, 2ème circonscription



Elections législatives, 2ème circonscription

Suite à la parution du communiqué du 4 juin de la République en Marche pour la 2ème circonscription, Jean-Luc Davezac apporte son droit de réponse. **CLIQUER ICI pour accéder à l'article du 4 juin.**

"1 - Majorité Présidentielle. C'est mon choix.

Je n'ai jamais dit ou écrit que je me revendiquais de LREM. La vérité c'est que, contrairement à vous, M.Soccio, je suis adhérent à En Marche depuis le début.

La vérité c'est que le terme «Majorité Présidentielle» correspond à l'ensemble des députés du parti majoritaire et de députés sans étiquette ou autres qui décident de suivre la même ligne à l'Assemblée Nationale. Ce terme n'appartient à personne.

2 - Je soutiendrai le «Contrat avec la Nation» du Président

Soutenu par la très grande majorité des comités En Marche du Gers, j'ai décidé de me présenter aux Législatives en tant que candidat libre dans la Majorité Présidentielle.

Dès lors, moi, élu député, je soutiendrai le «Contrat avec la Nation» du Président avec loyauté, bienveillance et détermination en privilégiant les spécificités et les ambitions de notre territoire chaque fois qu'il le faudra.

3 - "Voir une paille dans l'œil du prochain et ne pas voir la poutre dans le sien ". Vos autres allégations mensongères, vous qui êtes passé en quelques mois de l'UDI à Rama Yade pour atterrir tardivement à En Marche, vous qui n'avez aucune attache Gersoise, aucune expérience de notre territoire, ne méritent pas que je m'y attarde.

Très simplement, j'ajouterai ceci :

« Monsieur Soccio, Vous avez choisi un terrain que nous n'aimons pas. Le terrain de l'agressivité inutile et de la médiocrité. Aussi, vous nous obligez à vous dire sans détours que : «L'habit ne fait pas le moine...».

Vous vous présentez avec l'étiquette «investi». Certes. La belle affaire! «L'habit ne fait pas le moine...». Les électeurs en sont conscients.

- Vous ne gagnerez pas avec des allégations malveillantes à mon égard, ni en me dénigrant

- Vous ne gagnerez pas en vous préoccupant plus de vous même que des électeurs.

- Vous ne gagnerez pas en me menaçant d'un procès.

Quant on en arrive là, on a déjà perdu.

Valeurs, territoire et bienveillance doivent primer.

- On gagne avec des valeurs. Ces mêmes valeurs, humaines et de Gascon, qui étaient déjà celles de mon aïeul, maire de l'Isle-Jourdain en 1793.

- On gagne avec une connaissance du territoire et des idées, et il semblerait que, sur ces deux points, moi, élu local dans le Gers pendant 13 ans, J'ai déjà une belle longueur d'avance.

On gagne parce qu'on respecte les autres et qu'on est bienveillant.

Voilà l'esprit qui m'anime et qui anime aussi ceux qui me soutiennent.

Pour moi, la polémique violente et sans intérêt que vous avez initiée s'arrête là».

Jean-Luc Davezac

Candidat libre pour la Majorité Présidentielle